

« Je n'ai rien à cacher... quoique?! » Un guide pratique pour mener des discussions en classe

Romain Schroeder

L'interaction entre les grands volumes de données (big data) et l'intelligence artificielle ouvre de nouveaux horizons, et cela également dans le domaine de la sécurité publique. De plus en plus de villes dans le monde entier y ont recours et installent des caméras à reconnaissance faciale. Tout le monde n'est pas d'accord avec cette pratique. Comment peut-on discuter avec les jeunes du débat social actuel sur la sécurité publique et la vie privée ?

Ce numéro du carnet mateneen porte sur le potentiel qu'offre le monde du numérique et sur les risques qui y sont associés. Ce guide pratique est censé illustrer à travers l'exemple de la reconnaissance faciale quelles sont les questions sociales qui découlent de l'interaction entre les grands volumes de données et l'intelligence artificielle. Les jeunes doivent prendre conscience de ce nouvel environnement et faire des choix éclairés sur le comportement à adopter face à ce débat social sur la sécurité et la vie privée, qui n'est pas nouveau en soi, mais qui se présente sous un nouvel angle.

Les droits fondamentaux dans une démocratie

La sécurité et le droit au respect de la vie privée sont des droits fondamentaux dans une démocratie. La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne reconnaît à chaque personne le droit à son intégrité physique et mentale (art. 3) et le droit à la liberté et à la sûreté (art. 6). De plus, elle garantit à chaque personne le droit au respect de sa vie privée et familiale (art. 7) et la protection des données à caractère personnel la concernant (art. 8).

En effet, tout système démocratique politique qui n'est pas en mesure de garantir la sécurité de ses citoyen(ne)s perd sa légitimité. D'autre part, la démocratie ne fonctionne que si les citoyen(ne)s disposent d'une vie privée où ils/elles peuvent développer leur propre personnalité, penser librement et se forger leur propre opinion sans pression extérieure. C'est la condition préalable pour qu'ils/elles puissent exercer leurs droits démocratiques fondamentaux tels que la liberté de pensée ou de conviction, le droit à la liberté d'expression ou la liberté de réunion.

La démocratie ne fonctionne pas sans sécurité ni droit à la vie privée ! Les préoccupations relatives à la sécurité publique peuvent toutefois très vite avoir une incidence sur la vie privée... ou inversement, la protection de la vie privée peut avoir un impact négatif sur la sécurité publique.

Les grands volumes de données et l'intelligence artificielle à l'aune de la reconnaissance faciale

Les progrès technologiques des dernières années ont durci le débat.

OFFRE « ALLES UNTER KONTROLLE?! »

BEE SECURE et le Zentrum fir politesch Bildung proposent des ateliers intitulés « Alles unter Kontrolle?! » qui visent à familiariser les jeunes avec les questions sociales en rapport avec le monde numérique. Lors de ces ateliers pratiques, les participant(e)s discutent des opportunités, mais aussi des risques inhérents aux nouvelles technologies.

www.zpb.lu

Des milliers de photos et de vidéos personnelles sont publiées sur Internet. Les caméras de surveillance - qui ne sont pas installées uniquement dans les lieux publics - sont équipées de la technologie de reconnaissance faciale. L'intelligence artificielle permet d'identifier en temps réel les personnes filmées et de recouper ces données avec d'autres informations en ligne. Les services de sécurité disposent



Matrice de reconnaissance faciale

de nouvelles méthodes très efficaces pour mettre au jour les délits. Les spécialistes qui travaillent sur la protection de la vie privée sont très préoccupé(e)s par cette situation.

Discussion en classe

À l'heure actuelle, l'accès direct aux grands volumes de données et à l'intelligence artificielle est encore compliqué, car les établissements d'enseignement ne disposent en règle générale pas des ressources nécessaires pour simuler cette interaction. En outre, les enseignant(e)s ou les éducateur(trice)s doivent en-core souvent acquérir les compétences

nécessaires dans ce domaine. Le présent guide pratique entend aborder le sujet de manière ludique.

Des questions en rapport avec la vie quotidienne encouragent les élèves à analyser le champ de tension entre sécurité et vie privée. Ils/Elles pèsent le pour et le contre des différents arguments, discutent des différents points de vue et se forment leur propre opinion. Ensuite, ils/elles débattent de la façon dont ils/elles peuvent influencer la question de savoir si et comment les nouvelles technologies de reconnaissance faciale doivent être utilisées.



Romain Schroeder

Romain Schroeder a étudié l'histoire et le français. Ensuite, il a entre autres travaillé comme enseignant et est actuellement coordinateur au Zentrum fir politesch Bildung.



LISTE DE VÉRIFICATION

« Je n'ai rien à cacher... quoique?! »

Objectif

Réfléchir sur l'affirmation faite dans le titre et en discuter.

Groupe cible

Une classe

Durée

50 minutes

Procédure

- ✓ Distribuer les cartons verts et rouges.
- ✓ Expliquer aux élèves que onze questions leur seront posées, auxquelles ils/elles devront répondre par « oui » (carton vert) ou par « non » (carton rouge), avant de discuter de leur point de vue.
- ✓ Il n'est pas nécessaire de leur fournir d'autres instructions préparatoires.
- ✓ Poser les questions, recueillir les points de vue des élèves et noter les résultats des votes sur les onze questions.
- ✓ Discuter des points de vue et des questions complémentaires

Conseil

Les enseignant(e)s doivent laisser réfléchir les élèves de façon indépendante et autonome et encourager activement le débat.



La version complète
est disponible sur
www.mateneen.eu

Informations sur le matériel

⚡ CARTONS ROUGES ET CARTONS VERTS

⚡ DÉROULEMENT DE L'EXERCICE POUR LES ENSEIGNANT(E)S

⚡ « OUI » OU « NON » ? QU'EN PENSES-TU ?

Le tableau comporte les questions à poser et permet à l'enseignant(e) de noter les résultats des votes. En outre, un bref aperçu des arguments pour et contre permet à l'enseignant(e) d'étoffer la discussion en classe et comporte des indications sur les moyens d'action dont les élèves disposent pour influencer sur le recours à la reconnaissance faciale.

MATÉRIEL PRATIQUE

Déroutement de l'exercice pour les enseignant(e)s



mateneen | Matériel pratique | L'éducation à la démocratie dans la société numérique | Déroutement de l'exercice pour les enseignant(e)s

DÉROULEMENT DE L'EXERCICE POUR LES ENSEIGNANT(E)S

1. Chaque élève reçoit un carton **vert** et un carton **rouge**.

2. L'enseignant(e) pose plusieurs **questions** auxquelles les élèves répondent en levant l'un des deux cartons. Le carton vert signifie « oui », le carton rouge signifie « non ». En levant le carton correspondant, chaque élève communique son point de vue à ses camarades de classe. L'enseignant(e) obtient ainsi le résultat de vote de la classe.

3. Pour chaque question, l'enseignant(e) note le **résultat du vote** dans le tableau joint (également disponible en téléchargement). Si possible, l'enseignant(e) présente le tableau complété aux élèves à l'aide d'un vidéoprojecteur une fois qu'il/elle a posé toutes les questions.

4. Après chaque question, l'enseignant(e) rassemble les arguments pour et contre, anime les élèves à la discussion et note les arguments au tableau (voir également les propositions d'argumentation dans le document « oui » ou « non »). Ces arguments sont complétés à la fin de chaque question et permettent de donner une vue d'ensemble sur les idées entrées en lice.

5. Une fois que toutes les questions ont été posées, les élèves examinent **la liste avec les arguments pour et contre**. Ensuite, les questions suivantes sont abordées :

- Pourquoi la sécurité et la vie privée sont-elles importantes pour vous personnellement ?
- Êtes-vous d'accord avec les arguments pour ? Que pourrait-on ajouter ?
- Êtes-vous d'accord avec les arguments contre ? Que pourrait-on ajouter ?

6. Ensuite, l'enseignant(e) affiche le **tableau avec les résultats des votes** et constate que les points de vue divergent. À présent, les questions suivantes peuvent faire l'objet d'une discussion :

- Comment affronter ces points de vue divergents ?
- Est-il possible de concilier sécurité et vie privée ?
- Quel compromis pourrait-on trouver ?

7. Pour terminer, l'enseignant(e) demande aux élèves de quels moyens d'action ils/elles disposent pour influencer sur le recours ou non à la reconnaissance faciale, de même que sur la façon dont cette technologie est utilisée.

© Université de Trèves | Zentrum für politisches Bildung | Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse



La version complète
est disponible sur
www.mateneen.eu

MATÉRIEL PRATIQUE

« Oui » ou « non » ? Qu'en penses-tu ?

mateneen | Matériel pratique | L'éducation à la démocratie dans la société numérique | « Oui » ou « non » ? Qu'en penses-tu ?

Arguments pouvant être invoqués en faveur ou contre l'utilisation des technologies de reconnaissance faciale

Dans la présente section, vous trouverez une sélection de réponses pas être exhaustive. En raison notamment de l'amélioration constante de la reconnaissance faciale et des nouveaux retours d'expérience, cette sélection de réponses n'est pas permanente.

Arguments pouvant être invoqués **en faveur** de l'utilisation des technologies de reconnaissance faciale

- La reconnaissance faciale est pratique. Dans les lieux publics, elle permet de nous identifier plus rapidement.
- La reconnaissance faciale répond à un mode de vie où les personnes sont filmées automatiquement par un doigt ou leur iris.
- Elle facilite le travail de la police et lui permet de rechercher les terroristes, les délinquants recherchés.
- Elle permet aussi à la police d'élucider plus facilement les délits (par exemple, les vols sur la voie publique).
- Lorsque les gens savent qu'ils sont surveillés, ils se comportent différemment.
- La reconnaissance faciale permet de sécuriser les accès à l'école ou sur leur téléphone.
- Il est possible d'identifier rapidement les personnes où elles ne sont pas censées se trouver.
- La reconnaissance faciale permet de sécuriser les accès à des lieux sensibles.
- Les technologies sont plus rapides que les êtres humains, ce qui permet de réagir plus vite.
- ...

© Université de Trèves | Zentrum für politisch

Cette sélection ne prétend pas être exhaustive.



mateneen | Matériel pratique | L'éducation à la démocratie dans la société numérique | « Oui » ou « non » ? Qu'en penses-tu ?

« OUI » OU « NON » ? QU'EN PENSES-TU ?

	Oui	Non
Je tiens à ma sécurité, c'est-à-dire que je ne veux pas craindre qu'on m'attaque ou me blesse.		
Je tiens à ma vie privée, c'est-à-dire que je veux pouvoir penser et faire certaines choses sans que d'autres personnes le sachent.		
Cela ne me pose pas problème ...		
... que mon téléphone scanne mon visage pour déverrouiller l'écran.		
... que des photos de moi sur lesquelles je suis identifié(e) soient publiées dans les médias sociaux.		
... que l'ensemble des photos publiées dans les médias sociaux et les noms des personnes figurant sur ces photos soient collectés par une société privée.		
... que ces photos et les noms des personnes figurant sur ces photos soient mis à la disposition de la police.		
... qu'une caméra à reconnaissance faciale soit installée à l'entrée de mon immeuble et qu'un service de sécurité privé filme toutes les personnes qui entrent et sortent du bâtiment.		
... que mon école installe une caméra à reconnaissance faciale dans la salle de classe.		
... que des gardes-frontières installent des caméras à reconnaissance faciale au poste-frontière.		
... que la police installe des caméras à reconnaissance faciale lors de manifestations de grande envergure et filme tout le monde sur place.		
... que la police installe des caméras à reconnaissance faciale dans les lieux publics (gare, parc municipal, etc.) et filme en permanence les personnes qui s'y trouvent.		

© Université de Trèves | Zentrum für politisch Bildung | Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

